

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

### SOMMAIRE

Actes de l'Épiscopat canadien, 471. — Longévités des patriarches, 472. — Premier commandement de Dieu, 473. — Les triomphes de la voix épiscopale, 475. — Un emprunt imaginaire, 475. — Le clergé français depuis la Révolution, 476. — Le souhait d'un Journal, 476. — Le mot d'un évêque, 477. — A propos de loyauté 477. — Le journaliste comédien, 477. — Au parlement allemand, 477. — Captivité et délivrance d'un évêque grec en 1858, 477. — 483. — Chronique religieuse, 483. — Nécrologie, 484. — Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis la fondation de cette Institution, 485. — Calendrier, 486. — Memento hebdomadaire, 486.

---

### Actes de l'Épiscopat canadien

*Suite.*

- 30 août 1830 : Mandement de Mgr Panet, à l'occasion de la mort du roi et de l'avènement de Guillaume IV.
- 2 août 1837 : Mandement de Mgr Signay à l'occasion de l'avènement de la princesse Victoria.
- 11 décembre 1837 : Mandement de Mgr Signay ordonnant des prières publiques à l'occasion des troubles (1).
- 6 février 1838 : Mandement de Mgr Signay ordonnant des prières publiques pour remercier Dieu du rétablissement de la paix.
- 19 novembre 1838 : Circulaire de Mgr Signay ordonnant des prières publiques, à l'occasion de l'insurrection du district de Montréal.

---

(1) Nombre de gens qui, hier encore, glorifiaient ces troubles et divinisait en quelque sorte ceux qui en ont été les auteurs, revendiquent aujourd'hui le monopole de la loyauté. Demain, ces comédiens changeront de posture. (N. D. L. R.)

18 décembre 1841 : Mandement de Mgr Signay pour des actions de grâces publiques à l'occasion de la naissance du prince de Galles.

1849 : Adresse du clergé à Lord Elgin à la suite de l'incendie du parlement (1).

2 mai 1849 : Adresse du clergé de Québec, priant la Reine de continuer Lord Elgin en office (2).

(A suivre)

D. GOSSELIN, Ptre.

### Longévité des patriarches

Adam mourut à l'âge de 930 ans. Tous les premiers hommes vécutent, comme lui, de longues années.

“ Il faut bien l'avouer, dit M. Glaire, cette durée prodigieuse de la vie des premiers hommes, surtout lorsqu'on la compare avec la brièveté de la nôtre, est une des choses les plus étonnantes de l'histoire du monde avant le déluge. ” Déjà du temps de saint Augustin on avait essayé de réduire la durée de la vie des patriarches, en prétendant que leurs années n'étaient que de trente-six jours, mais “ l'auteur de la Genèse ne dit pas un mot qui fasse soupçonner que le mot *année*, dont il se sert, ait une valeur différente, selon qu'il se trouve dans tel ou tel chapitre de son ouvrage. ” — (Reusch, la Bible et la Nature, Ch. xxxi, p. 531. ) La mention du second, du septième et du dixième mois de l'année du déluge, Genèse VII, montre au contraire que les mois étaient très distincts de l'année et que celle-ci se composait au moins de 360 jours. Saint Augustin a d'ailleurs justement observé que Seth ayant engendré à cent-cinq ans et Caïnan à soixante-dix, si l'on appliquait à ces chiffres la réduction supposée, on les abaisserait au nombre inacceptable de dix ou sept ans.

“ Le résultat des études de l'exégèse à cet égard doit donc être, dit M. Reusch, que, selon la Genèse, les patriarches vivaient

(1) Les édifices du Parlement ne furent pas incendiés par des Canadiens-français, mais par des *loyalistes* anglais. (N. D. L. R.)

(2) L'élément anglo-mané réclamait le rappel de ce gouverneur, parce qu'il traitait les Canadiens-français avec justice et équité.

Cet élément n'est pas moins détestable aujourd'hui qu'autrefois. (N. D. L. R.)

beaucoup plus longtemps qu'à présent ; la durée de leur vie, à l'époque antédiluvienne, était dix fois celle d'aujourd'hui. Flavius Josèphe déjà rapporte que les historiens des autres anciens peuples, tels que Manéthon et Bérose, parlent de la longue durée de la vie des premiers hommes, comme d'un fait conservé par la tradition dans les contrées où ils vivaient. Ces traditions étaient également répandues chez un grand nombre d'autres peuples dont Josèphe ne parle point."

Mais, assure-t-on, cette longévité est physiquement impossible. "Je crois que nous pouvons répondre tout simplement, dit M. Reusch : "La question de la possibilité d'une vie de cinq, six et neuf cents ans dans les premiers temps du genre humain n'est point du ressort de la physiologie actuelle." La seule règle d'après laquelle la physiologie puisse déterminer la durée de la vie c'est l'expérience. Or, ces observations portent exclusivement sur le présent, et ses conclusions doivent se réduire à ceci : dans les conditions actuelles de la nature, l'homme ne peut arriver à un âge aussi avancé que celui auquel les patriarches sont parvenus.

Du reste, on trouve quelquefois maintenant encore des exemples suffisamment constatés de personnes qui ont dépassé beaucoup l'âge ordinaire et ont vécu de 150 à 200 ans : Richard cite beaucoup d'exemples de ce genre. Au dire des voyageurs modernes, cette longévité n'est pas rare chez les Arabes qui habitent les déserts de l'Afrique. Or, si à notre époque la durée de la vie peut, dans des circonstances très favorables, avoir le double ou le triple de la durée fixée comme moyenne par la physiologie, qui voudrait affirmer qu'il n'y a pas eu de circonstances plus favorables encore, où les hommes arrivaient à un âge dix fois plus avancé ? En ne s'appuyant que sur les faits actuels, il est aussi impossible de nier que de démontrer la réalité de ces circonstances extraordinaires dans la haute antiquité (1).

### Premier commandement de Dieu

Le premier commandement du Décalogue nous ordonne d'adorer Dieu, et nous défend d'adorer personne en dehors de lui. Aux jours de la promulgation de la loi sur le Sinaï, les

(1) *La Sainte Bible de Polyglotte.*

Juifs avaient surtout besoin d'être prémunis contre l'idolâtrie. De là, dans les tables données à Moïse, la forme négative de ce commandement : *Vous n'aurez point d'autres dieux que moi. Vous ne vous ferez point d'idoles pour les adorer* (Exode, xx). Aujourd'hui, que le culte grossier des idoles n'est plus à craindre, il convient de mettre surtout en relief la partie positive du commandement, qu'un traducteur français du xvii<sup>e</sup> siècle a formulé ainsi :

*Un seul Dieu tu adoreras  
Et aimeras parfaitement.*

Adorer Dieu, c'est reconnaître son excellence infinie et son souverain domaine. Pour le faire, nous devons pratiquer quatre vertus : la *foi*, l'*espérance*, la *charité* et la *vertu de religion*. Par la foi, nous soumettons à Dieu notre intelligence ; par l'espérance, nous lui faisons hommage des désirs de notre âme ; par la charité, nous lui donnons les affections de notre cœur ; enfin par la vertu de religion, nous lui rendons toutes les marques de respect auxquelles il a droit.

La foi peut se définir : *une adhésion raisonnable, volontaire et surnaturelle de l'esprit aux vérités révélées, à cause de l'autorité de Dieu qui ne peut ni se tromper ni tromper.*

Croire, c'est *adhérer aux vérités révélées, à cause de l'autorité de Dieu*. On a dans ces mots la nature, l'objet et le motif de la foi. Sa nature : elle consiste à accepter une affirmation de Dieu, sur parole. Son objet : ce sont toutes les vérités contenues dans la révélation. Son motif : c'est la souveraine véracité de Dieu, lequel ne peut ni se tromper lui-même, ni tromper les autres.

L'adhésion qui constitue l'acte de foi a pour premier caractère d'être *raisonnable*. Bien des incrédules n'y voient qu'un acte aveugle et irréfléchi de l'intelligence. Ils se trompent du tout au tout. Dieu, qui a fait de l'homme un être raisonnable, ne peut exiger de lui une soumission qui ne le serait pas. Que faut-il pour que la foi soit raisonnable ? La certitude que Dieu a parlé. Car s'il a parlé, il mérite évidemment qu'on le croie. Or, cette certitude, il nous l'a donnée pleine et entière.

Sans doute, il n'a point parlé à chaque homme en particulier ; il a confié le dépôt des vérités révélées, l'Écriture et la Tradition, à une Eglise qu'il a chargée de les enseigner aux hommes jusqu'à la fin du monde. Mais il a revêtu cette Eglise de caractères divins et éclatants qui la font aisément reconnaître pour

l'ambassadrice de Dieu. Ce sont les prophéties qui ont annoncé l'Eglise, les miracles qui l'ont fondée, propagée et conservée, et aussi son unité, sa catholicité, son apostolicité, sa sainteté. Ces marques sont appelées par les théologiens *raisons de croire* ou *motifs de crédibilité*. Pour les découvrir, il n'est pas besoin d'études ni de génie ; il suffit d'avoir du bon sens et de la bonne volonté. Il n'y a pas d'homme, si simple que vous le supposiez, qui ne puisse raisonner sa foi de la manière suivante : " Je crois, parce que Dieu a parlé. Je sais que Dieu a parlé, parce que l'Eglise me le dit. Je crois à l'Eglise quand elle me le dit parce que des signes aussi divins que frappants me montrent en elle le représentant de Dieu. "

(A suivre)

---

### Les triomphes de la voix épiscopale

La campagne dirigée par Montalembert, en faveur de la liberté d'enseignement, a abouti à la loi de 1850, parce que l'épiscopat appuya énergiquement ce mouvement.

Le projet de loi Villemain sur l'instruction secondaire fut retiré en toute hâte, du moment que l'on vit l'épiscopat presque tout entier se lever pour protester.

Quand le cardinal de Bonald fut déféré au Conseil d'Etat, pour avoir condamné le Manuel de Dupin, plus de 60 évêques protestèrent, et de 1845 à 1848, il ne fut plus question d'appel comme d'abus.

Quand Louis-Philippe tomba, et qu'il fallut élire la Constituante de 1848, l'épiscopat parla, le clergé le seconda, et presque nulle part les candidats anticléricaux ne furent élus.

Lorsque Napoléon III, complice du Piémont, travaillait à ruiner le pouvoir temporel, la voix de l'épiscopat se fit entendre avec tant de force et d'ensemble, qu'elle força Napoléon III à arrêter le Piémont en route pour Rome.

---

### Un emprunt imaginaire

Un journal, distrait pour le moins, s'est félicité dernièrement d'avoir été reproduit par la *Semaine religieuse de Québec*.

Nous regrettons de troubler son bonheur ; mais nous devons à la vérité de déclarer que nous n'empruntons jamais chez lui.

La nomenclature des Actes de l'Épiscopat canadien, en cours de publication dans la *Semaine religieuse*, nous la préparons nous-même, en consultant soigneusement les documents officiels.

Ce travail, une fois terminé, rendra service plus d'une fois, le passé permet de le présumer, et dispensera de recherches qu'on n'a pas toujours le temps de faire.

D. GOSSELIN, Ptre.

---

### Le clergé français depuis la Révolution.

A l'heure actuelle, 91, 140 enfants et jeunes gens sont instruits par le clergé français dans les collèges et les petits séminaires; des millions d'enfants suivent à l'école primaire un enseignement donné au nom de l'Église; il est impossible de faire un pas dans la société contemporaine sans rencontrer une œuvre de bienfaisance dont elle est la fondatrice, crèches, orphelinats, asiles des enfants abandonnés, écoles d'apprentis, patronages, maisons de retraite pour les vieillards, refuges pour les libérés repentants et pour les victimes du vice; les Ordres religieux et les Congrégations comptent 30, 287 religieux et 127, 753 religieuses.

En présence de ces faits, il est cependant, en France, une école d'ecclésiastiques; jeune d'idées plus encore que d'âge, disent les Études, qui a le triste courage d'écrire que le clergé n'est pas allé au peuple et s'est désintéressé des questions vitales de son temps.

Ces détracteurs feraient mieux d'imiter leurs devanciers.

---

### Le souhait d'un Journal

Sous le titre: " Au champ d'honneur," un journal écrit " Qui viendra maintenant nous reprocher notre loyauté" ?

Tout de même, il n'est pas sans inquiétude, car il ajoute: " Souhaitons au moins qu'en certains quartiers l'on n'ait point la mémoire trop courte !

Passé pour le souhait, ça " ne coûte rien.

### Le mot d'un évêque

Les évêques français frappés pour avoir sympathisé avec les Assomptionnistes, auraient raison de répondre comme le cardinal Mathieu, frappé d'abus pour avoir lu en chaire une lettre pontificale : "Monsieur le ministre, j'ai l'avantage de recevoir votre communication du 9 de ce mois. Le mot d'un ancien m'a frappé et je le médite : *Incipio verum esse episcopum* : Je commence à devenir un véritable évêque."

### A propos de loyauté

Il est amusant de voir suspecter la loyauté de journaux canadiens-français qui ne sont pourtant pas restés neutres ou indifférents pendant l'explosion.

### Le journaliste comédien

"L'homme qui tous les jours discute sur les affaires publiques ne sait rien à fond. Il se joue à la surface des choses, il s'acquitte d'une tâche. Il simule à volonté l'enthousiasme, le dégoût et l'indignation. C'est un comédien qui prend tous les masques."(1)

### Au Parlement allemand

A la demande d'une augmentation de la *Flotte*, faite par le ministère, le *Centre* a répondu : "Pas de Jésuites, pas de *Flotte*."

On sait que la Compagnie de Jésus est encore au ban de l'Allemagne.

### Captivité et délivrance d'un évêque grec en 1858

De grand matin j'étais debout, plein d'espoir. Je préparai mon petit bagage, et suivi d'un fidèle Albanais que j'avais emprunté au consulat même, je me dirigeai sur le couvent en qualité de pèlerin. Par une heureuse coïncidence, on célébrait en ce jour la fête de Saint Jean de Rilla, patron du couvent, circonstance qui motiva ainsi ma visite, et me fit passer inaperçu.

Je dois ici ajouter un petit détail intéressant. Avant de partir

(1) La Comédie d'aujourd'hui par l'homme.



de Philippoli, Mgr Canova, évêque latin de cette ville, de l'Ordre des Capucins, m'avait donné pleine et entière autorisation d'assister aux cérémonies grecques du couvent ; au besoin même de me confesser et de communier à la grecque, pour mieux écarter tout soupçon et arriver à mes fins.

Bien qu'il soit interdit, en général, aux catholiques de demander les sacrements aux prêtres schismatiques, cela peut être permis dans des cas exceptionnels, où il n'y a pas danger de scandale, ni participation à un rite contraire à l'orthodoxie. (Voir Benoit XIV, De synodo diocces. VI, ch. v, N. J. — N. de la R.)

J'usai largement de ces privilèges, et fis mes dévotions dans l'église du monastère, en ayant bien soin d'observer en tous points les usages extérieurs du rite grec, qui exclut, par exemple, les génuflexions et les remplace par des prostrations. . . toutes choses que je connais bien, étant né dans l'île de Zante, (îles Ioniennes), où les Grecs forment la majeure partie de la population. Pour plus de sûreté, j'opérai aussi un changement dans mon nom et m'appelai Dioysios, du nom d'un saint moine grec universellement vénéré à Zante, dont il est le patron. Après avoir pieusement prié dans l'église, et exécuté force prostrations, je demandai à visiter le couvent.

Le hasard voulut que l'on m'assignât comme cicérone, un jeune diacre grec de Constantinople, que le patriarcat avait cru devoir envoyer à Saint-Jean de Rilla, en une espèce d'exil, à cause de certaines fautes de jeunesse.

Ce jeune religieux s'appelait Aghathangelos ; il était d'une grande beauté et semblait bien souffrant, et bien à l'étroit dans son nouveau séjour qui lui laissait trop peu de champ, hélas, pour de nouveaux exploits.

A peine avions-nous fait connaissance, qu'il m'ouvrit son cœur, me fit part de ses peines, et me dit comment il se sentait isolé au milieu de ces moines bulgares qui peuplaient le monastère. Et il soulignait par une expression de mépris le mot bulgares : le fait n'étonnera point ; car, Bulgares et Grecs, quoique professant la même religion, ne sympathisent nullement.

Avant de souper, grâce à la nuit qui tombait, grâce à la poésie qu'amène avec lui le déclin du jour, grâce aussi et surtout au petit apéritif que nous primes de compagnie, les confidences continuèrent le train commencé, à ma grande satisfaction. Aghathangelos me dit tout à coup et à demi-voix :

“ Vous dites que vous avez habité Galata ; je parie que vous devez connaître, au moins de nom, le fameux archevêque de Bosna-Séraï, Mgr Ncapoléos Benjamin. ”

— Oui, dis-je, j'ai entendu parler de lui et de son histoire, mais très vaguement.

— “ Savez-vous, Monsieur, continua-t-il, que nous l'avons ici, dans le couvent même, et que seulement une dizaine de pas nous séparent de lui. . . . . Pauvre homme ! . . . . il est simplement fou ; il est pris d'une idée fixe : il veut devenir papiste ! . . . . ”

C'est un grand malheur, Monsieur, un très grand malheur pour lui et pour la religion grecque. ”

Et je sentis dans la voix du jeune moine l'accent d'une pitié sincère et d'un regret vraiment cordial.

“ Je ne manque jamais, continua-t-il, de lui faire un petit sermon toutes les fois que j'en trouve l'opportunité. Aussi, ma vue est pour lui un supplice, et quand je lui adresse la parole il tombe dans un mutisme que rien ne peut briser. ”

— Oui, dis-je, cela ne m'étonne pas ; vous êtes jeune, il ne veut pas se laisser sermonner par un blanc-bec ; mais si un étranger lui tenait les mêmes discours, ne croiriez-vous pas qu'il aurait sur lui quelque influence ; car enfin, l'étranger ne parlerait pas seulement en son propre nom, mais se ferait l'écho de l'opinion publique ? ”

Mon diacre fut frappé de cette idée ; je le vis à la lueur de satisfaction qui parcourut son visage.

“ Ne pourrait-on pas le voir, continuai-je, profitant du bon tour que prendrait l'entretien ? ”

— Vous pourriez essayer, répliqua Aghathangelos ; . . . peut-être pourriez-vous quelque chose pour ce pauvre dévoyé. . . . Dans tous les cas, il ne bronchera pas tant que je serai avec vous. Aussi vous laisserai-je seul avec lui, après vous avoir conduit jusqu'à sa cellule. ”

J'acceptai la proposition, sans montrer trop d'empressement, comme doutant moi-même de l'effet de mon intervention pour ramener la brebis égarée. Mais si Aghathangelos avait découvert le fond de mon âme, il aurait été bien étonné d'y voir les transports de joie que j'avais peine à contenir sous les apparences d'une froideur d'emprunt.

Nous finîmes de souper gaiement, et après nous être donné mille marques de sympathie et de confiance mutuelle, nous fixâ-

mes notre visite au lendemain, puis chacun se retira de son côté. Mon beau cicérone vint le lendemain plus tôt que je ne le pensais, attiré qu'il était par la société d'un quasi compatriote. Je ne le fis pas attendre, car j'étais prêt. Il me conduisit à travers un long et étroit corridor, jusqu'à une porte sombre, pareille à celle d'un cachot. Mon cœur battait très fort, . . . . l'émotion me suffoquait presque. Le diacre ouvrit la porte, et je vis, ô douleur ! . . . assis par terre, un homme d'une cinquantaine d'années, vénérable d'aspect, mais la figure sillonnée par les plis de la souffrance morale et de la faim. C'était Mgr Neapoléos . . . A côté de lui, se tenait également par terre un enfant d'une douzaine d'années qui rapiécait pour le prisonnier de vieux habits râpés. C'était un jeune aspirant moine, qui lui servait de lecteur, de secrétaire ; en un mot, de factotum. Sur tout ce tableau venait tomber un demi jour qui le rendait plus poignant ; la cellule était basse et humide. C'est là qu'on avait confiné le prélat après sa tentative d'évasion : maintenant, il était dans un corps de bâtiment situé au milieu même du monastère, et il n'y avait plus pour lui aucune possibilité de fuite.

L'archevêque voyant ouvrir la porte, leva la tête avec surprise : mais il la baissa bien vite dès que ses regards eurent rencontré ceux de mon guide. Celui-ci lui parla pour lui expliquer le but de notre visite : mais Mgr Neapoléos était devenu muet ; il ne répondait pas.

" Vous voyez, me dit le diacre, il n'y a rien à faire ; il ne veut pas me parler. Je vous laisse, et que Dieu vous vienne en aide ! "

Il tira la porte derrière lui, et je me trouvai seul avec Mgr Benjamin.

Comment pourrais-je exprimer ici les sentiments de pitié, d'indignation, et surtout de joie victorieuse, qui s'entre-mêlèrent dans mon cœur à ce moment solennel ! . . . Mais mon devoir était là : et j'oubliai les sentiments, car mon temps était précieux. J'allai vers la porte et la verrouillai solidement, après m'être assuré qu'aucune oreille ennemie ne se trouvait à proximité. Je revins alors vers l'archevêque, et tombant à genoux, je lui baisai les mains avec effusion.

" Monseigneur, lui dis-je, c'est pour vous que je suis ici ; je suis un envoyé de l'ambassadeur de France ! . . . "

Il leva vers moi avec défiance des yeux qu'il avait tenu

jusqu'alors obstinément baissés, comme s'il voulait me dire : Vous ne me trompez pas ?

— Il n'y a pas de temps à perdre, continuai-je avec animation ; avez-vous une plume, de l'encre, du papier ? Pourriez-vous me donner une lettre signée de votre main, attestant que vous êtes ici ? ”

Le prélat réfléchit un instant. L'espoir l'avait vivifié. Puis il me répondit :

— Oui, je le pourrai, mais pas aujourd'hui, car je n'ai rien pour écrire.”

— Et cet enfant ? dis-je, pour alléger mon esprit d'une inquiétude qui le tourmentait.

— Oh ! répondit l'archevêque, c'est un bon garçon qui m'est entièrement dévoué : je réponds de lui.”

Nous nous mîmes alors à nous concerter sur la manière dont la lettre me serait remise, et nous nous arrêtâmes au plan suivant. Le lendemain, le jeune aspirant viendrait dans le corridor où j'habitais, et déposerait la lettre dans une des nombreuses latrines qui se trouvent dans cette partie du couvent exclusivement réservée aux pèlerins. J'accédai à la proposition, et ne prolongai pas davantage l'entrevue. Le lendemain à huit heures, j'étais à mon poste et j'attendais. . . . A point nommé, le moillon déboucha dans le corridor, s'avança vers une des latrines, et y entra. . . Heureusement, il n'y avait pas d'autre pèlerin que moi à ce moment. Je sortis de ma retraite et me mis à arpenter le corridor, à proximité du compartiment occupé par le garçon.

Quelques instants après, l'enfant sortit. Je me dirigeai gravement vers le même compartiment, et y entrai. Sur la lucarne, taillée dans le mur épais comme celui d'une forteresse, et par où pénétrait un faible jour, était déposé un mouchoir en toile bleue et dans le mouchoir était soigneusement enveloppé l'écrit, le précieux écrit que j'étais venu chercher à travers tous ces hasards.

N'eût été l'étrangeté du théâtre, et l'obligation où j'étais de jouer jusqu'à la fin l'homme froid et indifférent, j'aurais chanté un *Te Deum* triomphal. . . . Je le refoulai au fond de ma gorge et le chantai dans mon cœur. Quelques minutes après, j'étais dans ma chambre. Là, sans autres témoins que les anges du ciel qui m'avaient guidé, je me prosternais, abîmé dans un élan de reconnaissance envers celui qui avait si visiblement béni mon entreprise ardue.

Il ne me restait plus qu'à partir. Je séjournai encore vingt-quatre-heures au couvent, je fis mes adieux à Aghathangelos et à mes hôtes, et je pris le chemin de Philippoli, où j'arrivai quelques jours après, heureux de remettre à M. Champoiseau, comme un trophée, gage de la victoire, la lettre de Mgr Benjamin.

Inutile de dire avec quelle joie mon chef envoya l'écrire à M. Thouvenel, à Constantinople, et avec quelle triomphale assurance notre ambassadeur se présenta chez le grand vizir pour réclamer officiellement la mise en liberté de Mgr Neapoléos Benjamin.

Le grand vizir, qui était de connivence avec le patriarcat lors de l'arrestation du vénérable prélat, se creusa la tête, comme de juste, pour savoir comment nous avions fait pour parvenir jusqu'à lui. Mais le temps des dénégations était passé, et il fallut s'exécuter prestement. Il réclama au patriarcat la personne de l'archevêque, qui bientôt après fut remis officiellement entre les mains des autorités turques de Lannakoff, de là, il fut dirigé sur Philippoli, où il nous arriva après un trajet de quelques jours en voiture, fatigué par le voyage et par sa longue réclusion.

Nous l'hébergeâmes durant quarante-huit-heures au consulat, et j'eus, pour ma part, le bonheur de l'avoir pour compagnon de chambre pendant les deux nuits qu'il passa sous notre toit. De Philippoli, nous l'envoyâmes à Andrinople, recommandé aux soins de M. Antoine Vernazza, vice-consul de France, qui l'aïda à partir pour la capitale.

L'ambassade le reçut à Constantinople avec la pompe et les égards dus à la vertu et à l'héroïsme.

Je ne sais s'il vit encore ; car après un échange de correspondance qui dura assez longtemps, la vie tourmentée de la carrière diplomatique me fit rompre des relations si pleines de touchants souvenirs. Je sais cependant que Mgr Neapoléos adhéra ouvertement au catholicisme, et devint l'hôte des Frères-Mineurs Conventuels, à Péra. Tous pouvaient le voir célébrer quotidiennement en l'église de Saint-Antoine, la messe épiscopale, heureux d'appartenir au vrai troupeau du Christ, pour lequel il avait sacrifié tout, et presque sa vie elle-même (1).

---

(1) Mgr Benjamin est mort pieusement, il y a deux ans environ, à Constantinople. Depuis une dizaine d'années, il vivait complètement retiré dans le voisinage de la cathédrale du Saint-Esprit à Pancaldi. On ne le voyait guère paraître

Et maintenant, puisqu'il faut se mettre dans la pire des hypothèses, si quelques esprits sceptiques ne voulaient pas ajouter foi à mon écrit, et doutaient de la véracité de mes paroles, j'en appelle uniquement au témoignage de mon chef de l'époque, domicilié à Villa-la-Victoire, à la Croix-Rouge, banlieue de Marseille.

Je pourrais recourir aussi bien aux témoignages de l'ambassade et de Rome, qui, peu après, conféra à M. Champoiseau les insignes de Saint-Grégoire, et à moi ceux de Saint-Sylvestre pour avoir bien mérité de l'Eglise (1).

---

### Chronique religieuse

---

Pendant la première semaine du carême, le Rvd P. Beudet, F. P., a prêché dans la cathédrale, la neuvaine annuelle en l'honneur de saint François-Xavier. Tous les soirs l'église était remplie de fidèles se pressant autour de la chaire de l'orateur distingué. Nul doute que sa parole élégante et convaincue n'ait porté d'excellents fruits. La clôture solennelle a eu lieu dimanche dernier, à l'office du soir, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque.

A Saint-Roch de Québec, les mêmes exercices ont été donnés par les RR. PP. Hoyois et Géna, C. SS. R.

---

Le 18 février de la présente année, dans la Basilique de Québec, Monseigneur l'Archevêque a ordonné diacre M. l'abbé Valère Roy, du Collège de Lévis, et promu au sacerdoce M. l'abbé A. Vézina, du diocèse de Burlington.

Le 10 du courant, Sa Grandeur a conféré le sous diaconat à MM. Euclide Bélanger, John Mc Garry, Pierre Dion, Albert Poi-

---

qu'une fois l'an, le jour de la fête de Saint-Jean-Chrysostôme. Il assistait en habits pontificaux à la messe pontificale, entendait le panégyrique annuel du Saint Docteur, et siégeait ensuite à la droite de S. Ex. Mgr le Délégué Apostolique au banquet qui réunit à la Délégation les prélats des divers rites et les membres principaux du clergé latin avec les Supérieurs des Missions. Mgr Benjamin s'est éteint doucement dans cette retraite, où la Propagande pourvoyait à son modeste entretien. Mgr le Délégué et Archevêque présidait ses funérailles. Les prêtres du rit grec hellène et ceux du rit melchique chantèrent les prières liturgiques.

Le corps fut ensuite déposé dans la crypte qui est sous le maître-autel de la cathédrale. (Communication du R. P. André, S. J., missionnaire en Orient).

(1) Récit de M. Ferdinand Bouzevalle, consul de France en retraite.

rier, et F.-X. Cormier.—Le lendemain ces Messieurs étaient élevés à l'ordre sacré du diaconat.

Lundi de cette semaine, on a béni et érigé un chemin de croix dans la nouvelle chapelle du Séminaire de Québec.

### Nécrologie

Depuis quelque temps, l'Église de Québec a subi des pertes sensibles dans les rangs de son clergé. Dans l'espace d'un mois, cinq de ses membres ont quitté cette terre d'exil. Mr l'abbé Léon Rochette, ancien curé de St-Théophile, est un des derniers partis pour l'autre vie. Encore jeune prêtre, il est mort à Saint-Joseph de Beauce où il avait passé les premières années de son sacerdoce. Son zèle et sa tendre piété lui avaient attiré les sympathies et l'affection de toute la population. Aussi est-elle venue nombreuse assister à ses funérailles et prouver ainsi son attachement et ses regrets. Plusieurs confrères s'étaient rendus pour déposer sur sa tombe l'hommage de leur souvenir et de leurs prières. Il a été inhumé dans l'église de St Joseph.

Monsieur l'abbé Louis-Barthélemi Hallé, curé de Saint-André, est décédé le 8 mars au presbytère de Lévis, après une huitaine de jours de maladie.

M. Hallé était monté à Québec pour les funérailles de Mgr Pâquet, et dans l'après-midi, il traversait à Lévis pour prendre le train de l'Intercolonial; mais aucun train ne partit ce soir-là à cause de la tempête qui sévissait. Il se rendit alors au presbytère de Lévis, où, le soir même il se sentit indisposé. La maladie prit bientôt un caractère de gravité tel qu'on jugea prudent de l'administrer le lundi soir.

Né à Québec, le 24 août 1834, M. Hallé fut ordonné prêtre le 24 septembre 1859, et nommé aussitôt vicaire à St-Roch de Québec. En 1862, il devint curé de Lambton, poste qu'il occupa usqu'en 1872, alors qu'il fut transféré à la cure de Saint-André, comté de Kamouraska.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-André, le 13 du mois courant.

D. GOSSELIN, Ptre

Le Révérend Louis-Barthélemi Hallé, Curé de Saint-André, décédé ce matin au presbytère de Lévis, était membre de la caisse ecclésiastique de Saint Joseph, de la société d'une messe, (section diocésaine) et de la Congrégation du Petit Séminaire,

J. Cl. ARSENAULT, Ptre.

*Secrétaire.*

Archevêché de Québec, 8 mars 1900.

Monsieur l'abbé Joseph-Magloire Légaré, décédé le 6 du courant au collège de l'Assomption, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

EUG.-C. K.-LAFLAMME, Ptre.

*Ass. Secrétaire.*

Archevêché de Québec, 8 mars 1900.

Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis  
la fondation de cette Institution

(Suite)

1877-78

Joseph Beaudoin,	Broughton
George Bellerive,	Québec
Edmond Bernier,	Saint-Charles
Paul Blouin,	Québec
Edouard Bouffard,	Saint-Laurent, I. O.
Charles Boulay,	Québec
Onésiphore Cantin,	Saint-David de l'Auberivière
Joseph Chouinard,	Québec
Pierre d'Autueil,	Rivière-Quelle
Elzéar Delamarre,	Hébertville
Edmond Desrochers,	Sainte-Croix
Joseph Dugal,	Québec
Maxime Fillion,	Saint-Bernard
Adalbert Fontaine,	Saint-Jacques de l'Achigan
Honoré Fréchette,	Saint-Nicolas
Louis Gagnon,	Sainte-Anne du Saguenay
Octave Gagnon,	Québec
Alphonse Garneau,	"
Arthur Gouin,	Grondines
Charles Gouin,	"
Arthur Hébert,	Québec



Elzéard Hudon,	Saint-Antoine
Alexandre Lafrance,	Charlesbourg
Arthur Marchand,	Saint-Alexandre
Alphonse Marcoux,	Saint-Charles
Louis A. Pâquet,	Saint-Nicolas
George Paquin,	Portneuf
F. X. Paradis,	Québec
Louis Pradis,	Sainte-Foye
James Prendergast,	Québec
Elzébert Roy,	Québec
Arthur Scott,	Saint-Nicolas
Joseph Valin,	Saint-Augustin

1878-79

Edouard Bélanger,	Saint-Casimir
Louis Belleau,	Saint-Michel
Edmond Bonlanger,	Hébertville
Etienne Corriveau,	Québec
Alexandre Defoy,	"
Sifroy Dumont,	Saint-André
Auguste Fortin,	Québec
F. X. Gosselin,	Saint-Etienne
Valère Gosselin,	Saint-Laurent, I.O.
J. Hudon, Beaulieu,	Kamouraska
William Jolicœur,	Québec
Thomas Labrecque,	Saint-Joseph de Lévis
Octave Labrie,	Québec
Thomas Lauzé,	Saint-Edouard Lotbinière

(à suivre)

### Calendrier

18	DIM	*vi	III du Carême. Sol. anticip. de S. Joseph, Kyr. Royal. II Vêp. de S. Joseph, mém. du dim.
19	Lundi	b	S. Joseph, conf., 1 <sup>c</sup> I Patron du Pays.
20	Mardi	b	S. Gabriel, Archang <sup>r</sup> <i>dbl. maj.</i> (18).
21	Merer.	b	S. Benoît, abbé. <i>dbl. maj.</i>
22	Jendi	b	S. Cyrille de Jérusalem. <i>év. et doct.</i> (18).
23	Vend.	r	Les Cinq Plaies de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
24	Samedi	tvI	De la férie.

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC.— Les Quarante-Heures auront lieu chez les Frères de Québec, le 19; au Château-Richer, le 20; au couvent de Saint-Damien, le 23.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.